

# **COMMÉMORATION NATIONALE DES VICTIMES DE LA POLICE**

**5 AVRIL / 15H / DÉPART MÉTRO ANVERS**

30 ans après la marche pour l'égalité et contre le racisme, lancée pour répondre à la multiplication des crimes racistes et sécuritaires, il semble que rien n'a changé : la liste des victimes dans les commissariats, à bord de fourgons de police, morts suite à une intervention des forces de l'ordre, s'allonge indéfiniment. Ces dernières années, les morts au cours de courses-poursuite, par clé d'étranglement, par pliage ou encore les personnes mutilées par des tirs d'armes prétendument « non létales », se sont multipliées.

Aux mobilisations des familles réclamant Vérité et Justice pour leurs proches morts aux mains de l'État ou mutilés par la police, la justice répond presque invariablement par des non-lieux ou des acquittements, dans les cas où une instruction a été ouverte.

Les familles et proches de victimes doivent le plus souvent attendre des années pour voir une instruction ouverte, quand un non-lieu ne vient pas tout bonnement clore des années de souffrance et d'attente. Quand l'instruction aboutit à une mise en examen des policiers, ceux-ci sont très rarement reconnus coupables. Et quand c'est le cas, ils sont condamnés à des peines de principe.

Depuis des années, les familles et les comités Vérité et Justice réclament une reconnaissance de ces crimes, une manière d'honorer leurs défunts, que les médias et la justice salissent souvent pour légitimer leur mise à mort. Elle réclament la fin des pratiques policières mortelles comme la clé d'étranglement, le pliage ou les courses-poursuite pour de simples infractions au code de la route. La fin aussi des pratiques de chasse de la police qui aboutissent à la multiplication des accidents mortels et des mutilations, notamment par l'usage intensif du flash-ball.